

**Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Horizon-Soleil
tenue le 29 mai 2019 à 18 h 30 à la salle du personnel
425, rue Hamel, Saint-Eustache**

PRÉSENCES :

Mme Claudia Arsenault	parent
Mme Annie Boismenu	enseignante
Mme Nathalie Brazé	parent
Mme Éliane Cantin	parent – représentante comité de parents
Mme Caroline Chiasson-Jalbert	parent
Mme Michèle Deblois	enseignante
Mme Danièle Fournier	directrice
Mme Sylvie Herron	secrétaire
Mme Élisabeth Jasmin	enseignante
Mme Patricia Joly	directrice adjointe
Mme Julie-Mélanie Morin	technicienne du service de garde
Mme Valérie Painchaud	parent
Mme Julie Welburn	parent – présidente du CÉ

ABSENT :

Mme Kim Polisois	enseignante
M. Raymond Tessier	Représentant de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1.1 Vérification du quorum
Le quorum est formé et la séance débute à 18h35.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun point.

3. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Raymond Tessier est absent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no CE-18-19/027

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Vérification du quorum
 2. Parole au public
 3. Représentant de la communauté
 4. Adoption de l'ordre du jour
 5. Adoption et suivi du procès-verbal du 3 avril 2019.
 6. Budget initial 2019-2020
 7. Budget 2018-2019
 8. Projet éducatif
 9. Le code de vie
 10. Les critères pour les places disponibles en transport scolaire
 11. Les activités éducatives
 12. Informations de la direction
 13. Consultations
 - 13.1 Consultation sur la procédure de traitement des plaintes
 - 13.2
 14. Comité de parents
 - 14.1 Rapport du représentant au comité de parents
 15. Divers
 - 15.1
 - 15.2
 16. Levée de l'assemblée
-

Il est proposé par madame Claudia Arsenault

Appuyée par madame Élisabeth Jasmin

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adopté

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2019.

Résolution no CE-18-19/028

Il est proposé par madame Valérie Painchaud

Appuyée par madame Julie Welburn

D'adopter le procès-verbal de la séance du 3 avril en modifiant le nom de la carrière Miron par celui de Mathers.

Adopté

6. **BUDGET INITIAL 2019-2020**
Résolution no CE-18-19/029

Madame Danièle Fournier présente le budget initial pour l'année 2019-2020.

Il est proposé par madame Michèle Deblois
Appuyée par madame Nathalie Brazé

D'approuver le budget initial pour l'année 2019-2020

Approuvé à l'unanimité

RÈGLES DE TRANSFÉRABILITÉ
Résolution no CE-18-19/030

Il est proposé par madame Caroline Chiasson-Jalbert
Appuyée par madame Nathalie Brazé

D'approuver les règles de transférabilité suivantes :

Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement.

Approuvé à l'unanimité

7. **BUDGET 2018-2019**

Madame Danièle Fournier mentionne qu'elle prévoit un déficit au budget final 2018-2019 et que c'est surtout dû à des salaires supplémentaires pour du soutien aux élèves en difficulté.

Un dernier suivi budgétaire pour 2018-2019 sera présenté à la rencontre du CÉ de juin.

8. **PROJET ÉDUCATIF**
Résolution no CE-18-19/031

Madame Danièle Fournier présente le projet éducatif aux membres.

Il est proposé par madame Éliane Cantin
Appuyée par madame Julie Welburn

D'approuver le projet éducatif.

Approuvé à l'unanimité

9. LE CODE DE VIE

Madame Éliane Cantin propose d'ajouter le code de loi en lien avec la consommation du cannabis. Le code de vie sera ajusté et présenté à la prochaine rencontre.

10. LES CRITÈRES POUR LES PLACES DISPONIBLES EN TRANSPORT SCOLAIRE

Résolution no CE-18-19/032

**Il est proposé par madame Claudia Arsenault
Appuyée par madame Michèle Deblois**

D'octroyer les places disponibles en priorisant les élèves les plus jeunes et les plus éloignés de l'école.

Approuvé à l'unanimité

11. LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2018-2019

Résolution no CE-18-19/033

Madame Danièle Fournier dépose la programmation des activités éducatives.

**Il est proposé par madame Valérie Painchaud
Appuyée par madame Julie Welburn**

D'approuver le tableau des activités éducatives.

Approuvé à l'unanimité.

12. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR

Résolution no CE-18-19/034

Madame Danièle Fournier mentionne que l'activité s'est bien déroulée et souligne aux membres que cette campagne nous permet d'amasser des fonds. Il est suggéré d'inscrire une date de retour sur les enveloppes. Les membres sont d'accord pour renouveler l'activité l'an prochain.

**Il est proposé par madame Valérie Painchaud
Appuyée par madame Julie Welburn**

De reconduire la campagne de financement de la fondation des maladies du cœur pour l'année 2019-2020

Approuvé à l'unanimité.

FOURNISSEURS EFFETS SCOLAIRES

Résolution no CE-18-19/035

Cette année, nous avons reçu une ristourne de 2574,88\$ de la papeterie GS Mobile. Les membres proposent de renouveler l'entente avec le même fournisseur.

**Il est proposé par madame Julie Welburn
Appuyée par madame Claudia Arsenault**

De nommer le même fournisseur, Papeterie GS Mobile, pour l'année 2019-2020.

Approuvé à l'unanimité.

13. CONSULTATIONS

13.1 Consultation sur la procédure de traitement des plaintes.

Le document est remis aux membres pour consultation et le questionnaire sera complété à la prochain rencontre.

14. COMITÉ DE PARENTS

Madame Éliane Cantin souligne l'efficacité des moyens de communication lors des journées de fermeture des écoles de la CSSMI.

Madame Danièle Fournier transmet ses félicitations à madame Éliane Cantin pour son implication lors du gala reconnaissance pour les bénévoles.

15. DIVERS

Aucun point

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution no CE-18-19/036

**Il est proposé par madame Valérie Painchaud
Appuyée par madame Julie Welburn**

De lever l'assemblée à 20h20

Approuvé à l'unanimité.

La prochaine rencontre aura lieu le 17 juin à 18h30 et le lieu de la rencontre sera communiqué ultérieurement.

Julie Welburn
Président du conseil d'établissement

Danièle Fournier
Directrice – École Horizon-Soleil